

Spécialité Educateur sportif mention Voile

RNCP40425 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 4
Sigle	BPJEPS — Brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport
Code(s) NSF	335
Formacode(s)	15436, 15493
Code(s) ROME	G1204
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit
Date d'échéance	17/02/2030

Certificateur(s)

MINISTERE DES SPORTS ET DES JEUX OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES · SIRET : 13001658700011

Partenaires habilités

12 organismes habilités, d'après la liste publiée par France compétences : 12 à former et organiser l'évaluation.

Organisme	SIRET	Habilitation
CENTRE DE RESSOURCES D'EXPERTISE ET DE PERFORMANCE SPORTIVE	19340099100017	Former et organiser l'évaluation
CENTRE DE RESSOURCES D'EXPERTISE ET DE PERFORMANCE SPORTIVE	19442312500021	Former et organiser l'évaluation
CENTRE DE VOILE DE BORDEAUX LAC	32399503500017	Former et organiser l'évaluation
CERCLE DE LA VOILE DE MARTIGUES	30110096200028	Former et organiser l'évaluation
ECOLE NATIONALE DE VOILE ET DES SPORTS NAUTIQUES	19560085300012	Former et organiser l'évaluation
INSTITUT NAUTIQUE BRETAGNE	33300514800015	Former et organiser l'évaluation
LES GLENANS	77568817900016	Former et organiser l'évaluation
LES HEURES LIBRES DE JEUNESSE	78316962600026	Former et organiser l'évaluation
LIGUE DE VOILE DE NORMANDIE	82053421200015	Former et organiser l'évaluation
LIGUE DE VOILE NOUVELLE-AQUITAINE	82056704800021	Former et organiser l'évaluation

Liste complète des 12 partenaires habilités : <https://data.aktaconseil.fr/certifications/rncp40425-specialite-educateur-sportif-mention-voile/partenaires>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

Conformément aux dispositions de l'article L 212-1 du code du sport, l'encadrement de la voile nécessite la possession d'une certification professionnelle figurant à l'annexe II-1 de ce même code. Le brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport spécialité « éducateur sportif » mention « voile » permet de satisfaire à cette obligation de qualification.

Ce BPJEPS spécialité « éducateur sportif » est délivrée au titre de l'une des options suivantes :

- option A : voile légère/inshore
- option B : voile croisière/inshore

ACTIVITÉS VISÉES

- Recueil d'informations en vue d'un état des lieux de l'environnement de la structure, des besoins des publics et des financements / ressources mobilisables dans le champ du sport ou de l'animation
- Proposition de projets dans le cadre de l'organisation de la structure répondant à l'évolution des besoins des publics
- Organisation, mise en œuvre et supervision de la réalisation d'un projet dans le cadre de l'organisation de la structure du champ du sport ou de l'animation
- Evaluation du projet dans le champ du sport ou de l'animation et transmission d'informations au sein de la structure sur les publics accueillis
- Information et mobilisation des publics, et de leur entourage, dans le cadre des activités d'une structure agissant dans le champ du sport ou de l'animation
- Mise en œuvre à destination des publics d'actions de promotion, de valorisation des activités dans le champ du sport ou de l'animation
- Mise en œuvre et participation à l'amélioration du dispositif de surveillance et d'intervention (DSI) et du règlement intérieur de l'établissement d'enseignement de la voile
- Coordination du déroulement de l'enseignement des activités effectuées par les personnes chargées de l'encadrement de la voile dans le cadre de dispositifs préétablis
- Gestion de flottes et de parc matériel participant à l'organisation des activités de l'établissement dispensant un enseignement de la voile à l'échelle d'un cycle de fonctionnement annuel

Option A : Voile légère/inshore

- Conception de séances de découverte et de cycles de séances d'apprentissage de la voile option voile légère/inshore
- Préparation de séances de découverte et d'apprentissage de la voile option voile légère/inshore
- Conduite de séances de découverte et d'apprentissage de la voile option voile légère/inshore
- Evaluation de séances de découverte et de cycles de séances d'apprentissage de la voile option voile légère/inshore

Option B : Voile croisière/inshore

- Conception de séances de découverte et de cycles de séances d'apprentissage de la voile option voile croisière/inshore
- Préparation de séances de découverte et d'apprentissage de la voile option voile croisière/inshore
- Conduite de séances de découverte et d'apprentissage de la voile option voile croisière/inshore
- Evaluation de séances de découverte et de cycles de séances d'apprentissage de la voile option voile croisière/inshore

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Se repérer dans son territoire, en s'appuyant sur ses différentes caractéristiques et l'identification des acteurs locaux, en vue de concourir au développement d'une structure agissant dans le champ du sport ou de l'animation

Identifier les différents publics cibles d'une structure du champ du sport ou de l'animation en vue d'identifier leurs besoins, avec une attention particulière pour les publics en situation(s) de handicap

Repérer les demandes des publics accueillis ou des acteurs du territoire du champ du sport ou de l'animation, en prenant en compte notamment les demandes des publics en situation(s) de handicap, afin de favoriser l'intégration de tous

Formuler des propositions de projets dans le cadre de l'organisation de la structure du champ du sport ou de l'animation, en tenant compte des objectifs et des ressources mobilisables par la structure et de l'offre d'animation à visée éducative, sociale, culturelle ou sportive présente sur le territoire, afin de répondre aux besoins du public

Planifier et organiser un projet dans le cadre de l'organisation de la structure du champ du sport ou de l'animation, en tenant compte des ressources mobilisables au sein de la structure, et des impacts écologiques potentiels du projet, pour favoriser l'atteinte des résultats attendus

Suivre les actions conduites dans le cadre du projet mis en œuvre, en organisant les actions de chaque membre de l'équipe mobilisé au regard de son rôle dans le projet et de ses besoins particuliers, en vue de s'assurer du bon déroulement de celui-ci

Remplir les obligations administratives liées aux activités sportives ou d'animation, en utilisant différents outils numériques, de manière à permettre leur mise en œuvre

Analyser le projet conduit en conservant des traces écrites et en appréciant l'atteinte des objectifs initiaux au regard des résultats observés, pour rendre compte de ses impacts

Restituer les conclusions du projet à son responsable, en identifiant les principaux facteurs positifs, les facteurs qui ont fait défaut et les points d'amélioration, afin de favoriser l'évolution des activités

Communiquer des informations sur les activités proposées dans le champ du sport ou de l'animation, en tenant compte des pratiques et consignes en vigueur au sein de la structure, afin de mobiliser les publics visés et, le cas échéant, leur entourage

Adapter sa communication aux caractéristiques et besoins des publics, notamment les publics en situation(s) de handicap, afin de délivrer une information accessible à tous

Sélectionner les outils de communication, en tenant compte des objectifs et des cibles des actions de communication, des ressources mobilisables ainsi que du cadre défini par la structure, en vue d'atteindre les publics visés par les activités sportives ou d'animation

Rédiger des contenus de communication en vue de promouvoir une animation, en les adaptant à l'outil de communication utilisé et aux particularités des publics

S'assurer en amont de la période d'activité et ponctuellement dans la saison, du bon fonctionnement du matériel, des qualifications de l'encadrement, de la conformité du site en respectant la réglementation en vigueur pour garantir la sécurité des usagers de l'établissement

Informers les usagers des règles d'usage et de fonctionnement, de l'établissement ainsi que du site de pratique en prenant en compte les règles en vigueur pour garantir leur sécurité et la préservation du site

Conseiller les usagers de l'établissement sur la conduite à tenir en prenant en compte leurs caractéristiques, les conditions et prévisions climatiques et météorologiques de la période de navigation ainsi que la topographie, pour garantir leur sécurité

Organiser la surveillance permanente de l'ensemble des activités de voile proposées par l'établissement en utilisant des procédures et moyens de communication adaptés pour garantir la sécurité des usagers

Mettre en place des procédures d'intervention en cas d'incident ou d'accident en explicitant les conduites à tenir par chacun des intervenants pour assurer la sécurité de la zone de pratique

Surveiller la navigation des pratiquants autonomes en identifiant les cas d'incidents où les pratiquants ou les tiers sont en danger afin de déclencher les secours et d'intervenir personnellement en sécurité à partir d'une embarcation ou d'un support de pratique

Analyser les situations à risque et les décisions prises en utilisant des outils de suivi et d'évaluation afin de proposer des améliorations du processus de sécurisation des activités sur le site

Coordonner quotidiennement l'activité en accompagnant les personnes chargées de l'encadrement de la voile dans leurs activités et en précisant les consignes à respecter afin de garantir la sécurité et la qualité pédagogique auprès des pratiquants quelle que soit la diversité des supports et outils pédagogiques utilisés

Mettre en œuvre des actions préventives concrètes impliquant les équipes en s'appuyant sur certains principes de responsabilité sociétale des organisations afin de limiter l'impact environnemental des activités de l'établissement d'enseignement de la voile

Réaliser le suivi de parcs matériels et autres équipements de sécurité, afin de vérifier leur disponibilité, leur fonctionnalité et leur conformité pour garantir la sécurité des usagers

Mettre en œuvre des procédures facilitant et sécurisant les manutentions, la préparation des équipements de protection individuelle, du matériel et son aménagement en cohérence avec le projet d'animation et le public en vue d'assurer le bon déroulement des activités

Réaliser l'entretien courant du matériel en respectant les obligations légales en vue de garantir son utilisation durable et la sécurité des usagers

Réaliser des réparations de base en mécanique, plastique, électricité, matelotage et voilerie, pour permettre une utilisation durable du parc matériel en surveillant régulièrement les installations et les embarcations.

Option A : voile légère/inshore

Elaborer des cycles de séances de voile légère/inshore en tenant compte de la finalité fixée et des caractéristiques du public, afin d'adapter les séances aux besoins identifiés et aux différents types de publics éventuellement ceux en situation de handicap

Définir les objectifs spécifiques, le contenu, les méthodes, les techniques, les outils et le déroulement de séances de voile légère/inshore en prenant en compte les caractéristiques liées à la pratique sportive des différents publics, et en agencant les contenus afin de proposer une progression cohérente des séances, et de répondre aux finalités du cycle
Faciliter l'apprentissage de voile légère/inshore en diversifiant les supports et outils pédagogiques pour répondre à une variété de contextes, de formes d'activités et de publics accueillis

Préparer le cadre d'intervention de la séance de voile légère/inshore notamment en s'assurant du respect de la réglementation en vigueur afin de permettre sa réalisation en sécurité

Adapter les modalités de réalisation d'une séance de voile légère/inshore aux conditions réelles de mise en œuvre, en tenant compte de l'activité, du public et du lieu de pratique, en vue de permettre l'atteinte de l'objectif de séance tout en assurant la sécurité

Vérifier les ressources nécessaires à la réalisation d'une séance de voile légère/inshore en tenant compte de son contenu et de son déroulement, pour s'assurer de leur disponibilité ainsi que du bon fonctionnement au moment prévu

Recueillir les demandes et les attentes exprimées par les pratiquants en interagissant avec eux durant la phase d'accueil afin d'ajuster la séance de voile légère/inshore, initialement prévue

Présenter les objectifs, le déroulement et les consignes de la séance de voile légère/inshore aux pratiquants en adaptant sa posture et sa communication afin de mettre en place une dynamique favorable à l'implication de tous, notamment les publics en situation de handicap

Conduire une séance de voile légère/inshore, en prenant en compte les caractéristiques des publics, les conditions de pratique afin de permettre la progression des pratiquants dans les domaines de la technique, de la sécurité, du sens marin et de l'environnement

Repérer les risques, les freins ou les difficultés éventuelles rencontrées par les pratiquants tout au long d'une séance de voile légère/inshore, en identifiant les spécificités de chacun afin de proposer des interventions individuelles et collectives adaptées permettant leur progression et d'intervenir en cas de situation accidentogène

Evaluer le pratiquant afin de situer son niveau d'autonomie, au regard des domaines de la technique, de la sécurité, du sens marin et de l'environnement en favorisant son auto-évaluation

Analyser une séance de voile légère/inshore, en s'appuyant sur le déroulement initialement prévu, et les observations réalisées, en vue de proposer des améliorations permettant l'adaptation des futures séances et l'évolution des pratiques des publics

Evaluer un cycle de séances de voile légère/inshore, en vérifiant son adéquation avec les finalités et les objectifs définis et en analysant les résultats obtenus, afin de proposer des aménagements lors des prochains cycles et d'identifier des perspectives d'évolution

Option B : voile croisière/inshore

Elaborer les séances de voile croisière/inshore en tenant compte des finalités fixées et des caractéristiques du public, afin d'adapter les séances aux besoins identifiés et aux différents types de publics notamment ceux en situation de handicap.

Définir les objectifs spécifiques, le contenu, les méthodes, les techniques, les outils et le déroulement de séances de voile croisière/inshore en prenant en compte les caractéristiques liées à la pratique sportive des différents publics, et en agencant les contenus afin de proposer une progression cohérente des séances, et de répondre aux finalités du cycle

Faciliter l'apprentissage de la voile croisière/inshore en diversifiant les supports et outils pédagogiques pour répondre à une variété de contextes, de formes d'activités et de publics accueillis

Préparer le cadre d'intervention de la séance de voile croisière/inshore notamment en s'assurant du respect de la réglementation en vigueur afin de permettre sa réalisation en sécurité

Adapter les modalités de réalisation d'une séance de voile croisière/inshore aux conditions réelles de mise en œuvre, en tenant compte de l'activité, du public et du lieu de pratique, en vue de permettre l'atteinte de l'objectif de séance tout en assurant la sécurité

Vérifier les ressources nécessaires à la réalisation d'une séance d'apprentissage de la voile croisière/inshore en tenant compte de son contenu et de son déroulement, pour s'assurer de leur disponibilité ainsi que du bon fonctionnement au moment prévu

Recueillir les demandes et les attentes exprimées par les pratiquants en interagissant avec eux durant la phase d'accueil afin d'ajuster la séance initialement prévue et ou le cycle d'apprentissage de la voile croisière/inshore

Présenter les objectifs, le déroulement et les consignes de la séance de voile croisière/inshore aux pratiquants en adaptant sa posture et sa communication afin de mettre en place une dynamique favorable à l'implication de tous, notamment les publics en situation de handicap

Conduire une séance de voile croisière/inshore, en prenant en compte les caractéristiques des publics, les conditions de pratique afin de permettre la progression des pratiquants dans les domaines de la technique, de la sécurité, du sens marin et de l'environnement

Repérer les risques, les freins ou les difficultés éventuelles rencontrées par les pratiquants tout au long d'une séance de voile croisière/inshore, en identifiant les spécificités de chacun afin de proposer des interventions individuelles et collectives adaptées permettant leur progression et d'intervenir en cas de situation accidentogène

Evaluer le pratiquant afin de situer son niveau d'autonomie, au regard des domaines de la technique, de la sécurité, du sens marin et de l'environnement en favorisant son auto-évaluation

Analyser une séance de voile croisière/inshore, en s'appuyant sur le déroulement initialement prévu, et les observations réalisées, en vue de proposer des améliorations permettant l'adaptation des futures séances et l'évolution des pratiques des publics

Evaluer un cycle de séances d'apprentissage de la voile croisière/inshore, en vérifiant son adéquation avec les finalités et les objectifs définis et en analysant les résultats obtenus, afin de proposer des aménagements lors des prochains cycles et d'identifier des perspectives d'évolution

Blocs de compétences

RNCP40425BC01 — Concevoir et mettre en œuvre des projets d'animation dans le cadre de l'organisation de travail d'une structure du champ du sport ou de l'animation

LISTE DE COMPÉTENCES

- Se repérer dans son territoire, en s'appuyant sur ses différentes caractéristiques et l'identification des acteurs locaux, en vue de concourir au développement d'une structure agissant dans le champ du sport ou de l'animation
- Identifier les différents publics cibles d'une structure du champ du sport ou de l'animation en vue d'identifier leurs besoins, avec une attention particulière pour les publics en situation(s) de handicap
- Repérer les demandes des publics accueillis ou des acteurs du territoire du champ du sport ou de l'animation, en prenant en compte notamment les demandes des publics en situation(s) de handicap, afin de favoriser l'intégration de tous
- Formuler des propositions de projets dans le cadre de l'organisation de la structure du champ du sport ou de l'animation, en tenant compte des objectifs et des ressources mobilisables par la structure et de l'offre d'animation à visée éducative, sociale, culturelle ou sportive présente sur le territoire, afin de répondre aux besoins du public
- Planifier et organiser un projet dans le cadre de l'organisation de la structure du champ du sport ou de l'animation, en tenant compte des ressources mobilisables au sein de la structure, et des impacts écologiques potentiels du projet, pour favoriser l'atteinte des résultats attendus
- Suivre les actions conduites dans le cadre du projet mis en œuvre, en organisant les actions de chaque membre de l'équipe mobilisé au regard de son rôle dans le projet et de ses besoins particuliers, en vue de s'assurer du bon déroulement de celui-ci
- Remplir les obligations administratives liées aux activités sportives ou d'animation, en utilisant différents outils numériques, de manière à permettre leur mise en œuvre
- Analyser le projet conduit en conservant des traces écrites et en appréciant l'atteinte des objectifs initiaux au regard des résultats observés, pour rendre compte de ses impacts
- Restituer les conclusions du projet à son responsable, en identifiant les principaux facteurs positifs, les facteurs qui ont fait défaut et les points d'amélioration, afin de favoriser l'évolution des activités

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Un entretien à partir de la production d'un document écrit personnel explicitant la conception, la mise en œuvre et la réalisation d'un projet d'animation s'inscrivant dans celui de la structure d'alternance pédagogique.

RNCP40425BC02 — Valoriser les activités et les projets d'une structure dans le champ du sport ou de l'animation

LISTE DE COMPÉTENCES

- Communiquer des informations sur les activités proposées dans le champ du sport ou de l'animation, en tenant compte des pratiques et consignes en vigueur au sein de la structure, afin de mobiliser les publics visés et, le cas

échéant, leur entourage

- Adapter sa communication aux caractéristiques et besoins des publics, notamment les publics en situation(s) de handicap, afin de délivrer une information accessible à tous
- Sélectionner les outils de communication, en tenant compte des objectifs et des cibles des actions de communication, des ressources mobilisables ainsi que du cadre défini par la structure, en vue d'atteindre les publics visés par les activités sportives ou d'animation
- Rédiger des contenus de communication en vue de promouvoir une animation, en les adaptant à l'outil de communication utilisé et aux particularités des publics

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Un entretien conduit à partir de la production par le candidat d'un ou plusieurs supports personnels de son choix présentant deux actions de valorisation d'activité ou de projet qu'il a mis en œuvre au sein de la structure d'alternance.

RNCP40425BC03 — Concevoir, conduire, en sécurité et évaluer des séances de découverte et des cycles de séances d'apprentissage option "voile légère / inshore" dans le cadre du projet et de l'organisation de travail de la structure

LISTE DE COMPÉTENCES

Elaborer des cycles de séances de voile légère/inshore en tenant compte de la finalité fixée et des caractéristiques du public, afin d'adapter les séances aux besoins identifiés et aux différents types de publics éventuellement ceux en situation de handicap

Définir les objectifs spécifiques, le contenu, les méthodes, les techniques, les outils et le déroulement de séances de voile légère/inshore en prenant en compte les caractéristiques liées à la pratique sportive des différents publics, et en agencant les contenus afin de proposer une progression cohérente des séances, et de répondre aux finalités du cycle
Faciliter l'apprentissage de voile légère/inshore en diversifiant les supports et outils pédagogiques pour répondre à une variété de contextes, de formes d'activités et de publics accueillis

Préparer le cadre d'intervention de la séance de voile légère/inshore notamment en s'assurant du respect de la réglementation en vigueur afin de permettre sa réalisation en sécurité

Adapter les modalités de réalisation d'une séance de voile légère/inshore aux conditions réelles de mise en œuvre, en tenant compte de l'activité, du public et du lieu de pratique, en vue de permettre l'atteinte de l'objectif de séance tout en assurant la sécurité

Vérifier les ressources nécessaires à la réalisation d'une séance de voile légère/inshore en tenant compte de son contenu et de son déroulement, pour s'assurer de leur disponibilité ainsi que du bon fonctionnement au moment prévu

Recueillir les demandes et les attentes exprimées par les pratiquants en interagissant avec eux durant la phase d'accueil afin d'ajuster la séance de voile légère/inshore, initialement prévue

Présenter les objectifs, le déroulement et les consignes de la séance de voile légère/inshore aux pratiquants en adaptant sa posture et sa communication afin de mettre en place une dynamique favorable à l'implication de tous, notamment les publics en situation de handicap

Conduire une séance de voile légère/inshore, en prenant en compte les caractéristiques des publics, les conditions de pratique afin de permettre la progression des pratiquants dans les domaines de la technique, de la sécurité, du sens marin et de l'environnement

Repérer les risques, les freins ou les difficultés éventuelles rencontrées par les pratiquants tout au long d'une séance de voile légère/inshore, en identifiant les spécificités de chacun afin de proposer des interventions individuelles et collectives adaptées permettant leur progression et d'intervenir en cas de situation accidentogène

Evaluer le pratiquant afin de situer son niveau d'autonomie, au regard des domaines de la technique, de la sécurité, du sens marin et de l'environnement en favorisant son auto-évaluation

Analyser une séance de voile légère/inshore, en s'appuyant sur le déroulement initialement prévu, et les observations réalisées, en vue de proposer des améliorations permettant l'adaptation des futures séances et l'évolution des pratiques des publics

Evaluer un cycle de séances de voile légère/inshore, en vérifiant son adéquation avec les finalités et les objectifs définis et en analysant les résultats obtenus, afin de proposer des aménagements lors des prochains cycles et d'identifier des perspectives d'évolution

MODALITÉS D'ÉVALUATION

1. entretien à partir de la production par le candidat, d'un document relatif à la conception d'un cycle de séances d'apprentissage dans une intention de progression sportive visant les premiers niveaux de compétition en voile

légère/inshore

2. mise en situation professionnelle de conduite d'une séance d'apprentissage en voile légère/inshore, suivie d'un entretien.

PRÉREQUIS À LA VALIDATION

Peut se présenter aux épreuves certificatives du BC "Concevoir, conduire, en sécurité et évaluer des séances de découverte et des cycles de séances d'apprentissage de la voile légère / inshore dans le cadre du projet et de l'organisation de travail de la structure", le candidat produisant une attestation justifiant :

- de sa capacité à réaliser une démonstration technique sur le support à foil de son choix ;
- de sa capacité à encadrer en situation professionnelle des séances d'initiation ou de découverte en voile légère/inshore, sur au moins deux catégories d'âge et deux finalités.
- de la participation à un minimum de 4 régates dont 2 grades 5B minimum (niveau de pratique compétitive régionale) sur un support au choix du candidat dans l'option concernée, délivrée sur la base du fichier coureurs de la Fédération française de voile

RNCP40425BC04 — Concevoir, conduire, en sécurité et évaluer des séances de découverte et des cycles de séances d'apprentissage option "voile croisière / inshore" dans le cadre du projet et de l'organisation de travail de la structure

LISTE DE COMPÉTENCES

Elaborer les séances de voile croisière/inshore en tenant compte des finalités fixées et des caractéristiques du public, afin d'adapter les séances aux besoins identifiés et aux différents types de publics notamment ceux en situation de handicap.

Définir les objectifs spécifiques, le contenu, les méthodes, les techniques, les outils et le déroulement de séances de voile croisière/inshore en prenant en compte les caractéristiques liées à la pratique sportive des différents publics, et en agencant les contenus afin de proposer une progression cohérente des séances, et de répondre aux finalités du cycle

Faciliter l'apprentissage de la voile croisière/inshore en diversifiant les supports et outils pédagogiques pour répondre à une variété de contextes, de formes d'activités et de publics accueillis

Préparer le cadre d'intervention de la séance de voile croisière/inshore notamment en s'assurant du respect de la réglementation en vigueur afin de permettre sa réalisation en sécurité

Adapter les modalités de réalisation d'une séance de voile croisière/inshore aux conditions réelles de mise en œuvre, en tenant compte de l'activité, du public et du lieu de pratique, en vue de permettre l'atteinte de l'objectif de séance tout en assurant la sécurité

Vérifier les ressources nécessaires à la réalisation d'une séance d'apprentissage de la voile croisière/inshore en tenant compte de son contenu et de son déroulement, pour s'assurer de leur disponibilité ainsi que du bon fonctionnement au moment prévu

Recueillir les demandes et les attentes exprimées par les pratiquants en interagissant avec eux durant la phase d'accueil afin d'ajuster la séance initialement prévue et ou le cycle d'apprentissage de la voile croisière/inshore

Présenter les objectifs, le déroulement et les consignes de la séance de voile croisière/inshore aux pratiquants en adaptant sa posture et sa communication afin de mettre en place une dynamique favorable à l'implication de tous, notamment les publics en situation de handicap

Conduire une séance de voile croisière/inshore, en prenant en compte les caractéristiques des publics, les conditions de pratique afin de permettre la progression des pratiquants dans les domaines de la technique, de la sécurité, du sens marin et de l'environnement

Repérer les risques, les freins ou les difficultés éventuelles rencontrées par les pratiquants tout au long d'une séance de voile croisière/inshore, en identifiant les spécificités de chacun afin de proposer des interventions individuelles et collectives adaptées permettant leur progression et d'intervenir en cas de situation accidentogène

Evaluer le pratiquant afin de situer son niveau d'autonomie, au regard des domaines de la technique, de la sécurité, du sens marin et de l'environnement en favorisant son auto-évaluation

Analyser une séance de voile croisière/inshore, en s'appuyant sur le déroulement initialement prévu, et les observations réalisées, en vue de proposer des améliorations permettant l'adaptation des futures séances et l'évolution des pratiques des publics

Evaluer un cycle de séances d'apprentissage de la voile croisière/inshore, en vérifiant son adéquation avec les finalités et les objectifs définis et en analysant les résultats obtenus, afin de proposer des aménagements lors des prochains cycles et d'identifier des perspectives d'évolution

MODALITÉS D'ÉVALUATION

1. entretien à partir de la production par le candidat, d'un document relatif à la conception d'un cycle de séances d'apprentissage dans une intention de progression sportive visant les premiers niveaux de compétition en voile croisière /inshore
2. mise en situation professionnelle de conduite d'une séance d'apprentissage en voile croisière/inshore, suivie d'un entretien.

PRÉREQUIS À LA VALIDATION

Peut se présenter aux épreuves certificatives du BC "Concevoir, conduire, en sécurité et évaluer des séances de découverte et des cycles de séances d'apprentissage de la voile croisière / inshore dans le cadre du projet et de l'organisation de travail de la structure" , le candidat produisant une attestation justifiant :

- de sa capacité à prendre la responsabilité d'un équipage et d'un navire de trente-cinq pieds minimum en qualité de chef de bord ;
- de sa capacité à gérer les situations d'incident et d'accident tels que définies par la Fédération française de voile dans son règlement spécial offshore (RSO) ;
- de sa capacité à encadrer en situation professionnelle des séances en embarqué, sur de la croisière en itinérance, pour des publics variés.
- de participation à un minimum de 4 régates dont 2 grades 5B minimum (niveau de pratique compétitive régionale) sur un support au choix du candidat dans l'option concernée, délivrée sur la base du fichier coureurs de la Fédération française de voile.

RNCP40425BC05 — Coordonner la sécurisation des activités et le déroulement de l'enseignement au sein d'un établissement de voile

LISTE DE COMPÉTENCES

S'assurer en amont de la période d'activité et ponctuellement dans la saison, du bon fonctionnement du matériel, des qualifications de l'encadrement, de la conformité du site en respectant la réglementation en vigueur pour garantir la sécurité des usagers de l'établissement

Informers les usagers des règles d'usage et de fonctionnement, de l'établissement ainsi que du site de pratique en prenant en compte les règles en vigueur pour garantir leur sécurité et la préservation du site

Conseiller les usagers de l'établissement sur la conduite à tenir en prenant en compte leurs caractéristiques, les conditions et prévisions climatiques et météorologiques de la période de navigation ainsi que la topographie, pour garantir leur sécurité

Organiser la surveillance permanente de l'ensemble des activités de voile proposées par l'établissement en utilisant des procédures et moyens de communication adaptés pour garantir la sécurité des usagers

Mettre en place des procédures d'intervention en cas d'incident ou d'accident en explicitant les conduites à tenir par chacun des intervenants pour assurer la sécurité de la zone de pratique

Surveiller la navigation des pratiquants autonomes en identifiant les cas d'incidents où les pratiquants ou les tiers sont en danger afin de déclencher les secours et d'intervenir personnellement en sécurité à partir d'une embarcation ou d'un support de pratique

Analyser les situations à risque et les décisions prises en utilisant des outils de suivi et d'évaluation afin de proposer des améliorations du processus de sécurisation des activités sur le site

Coordonner quotidiennement l'activité en accompagnant les personnes chargées de l'encadrement de la voile dans leurs activités et en précisant les consignes à respecter afin de garantir la sécurité et la qualité pédagogique auprès des pratiquants quelle que soit la diversité des supports et outils pédagogiques utilisés

Mettre en œuvre des actions préventives concrètes impliquant les équipes en s'appuyant sur certains principes de responsabilité sociétale des organisations afin de limiter l'impact environnemental des activités de l'établissement d'enseignement de la voile

Réaliser le suivi de parcs matériels et autres équipements de sécurité, afin de vérifier leur disponibilité, leur fonctionnalité et leur conformité pour garantir la sécurité des usagers

Mettre en œuvre des procédures facilitant et sécurisant les manutentions, la préparation des équipements de protection individuelle, du matériel et son aménagement en cohérence avec le projet d'animation et le public en vue d'assurer le bon déroulement des activités

Réaliser l'entretien courant du matériel en respectant les obligations légales en vue de garantir son utilisation durable et la sécurité des usagers

Réaliser des réparations de base en mécanique, plastique, électricité, matelotage et voilerie, pour permettre une utilisation durable du parc matériel en surveillant régulièrement les installations et les embarcations.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

1. entretien, sur la base d'un document transmis par le candidat analysant :

- la mise en œuvre du dispositif de surveillance et d'intervention dans le cadre du règlement intérieur de l'établissement ;
- les modalités de coordination et de collaboration dans les mises en œuvre des activités notamment vis-à-vis de la responsabilité sociétale de l'organisation ;
- les modalités de gestion des flottes et des parcs matériels participant à l'organisation des activités ;
- la gestion des installations, des sites et des espaces de pratique utilisés.

2. démonstration d'intervention en urgence simulée ;

3. entretien à partir d'une étude de cas tirée au sort, portant sur les modalités d'entretien et de réparation liés soit à de la mécanique, de l'électricité, de la voilerie ou du plastique.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Les principaux emplois susceptibles d'être offerts au titulaire d'un BPJEPS « voile » peuvent se décliner auprès de :

- structures privées relevant du secteur associatif, principalement des clubs affiliés à la Fédération française de voile ;
- structures privées de loisirs ;
- établissements scolaires ;
- comités d'entreprise, centres de vacances sportives...

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Le titulaire du BPJEPS spécialité « éducateur sportif » mention voile exerce le métier de moniteur de voile.

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

L'activité du moniteur de voile est soumise aux dispositions de l'article L 212-1 du code du sport.

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Modérée (3/5)
Facteurs principaux	Non-durabilité de l'emploi, Lien formation-emploi, Intensité d'embauche
Salaire médian (mensuel)	1 752 €
Diplôme le plus fréquent	Diplôme de niveau bac+3/4 (licence, maîtrise ou équivalent) en services aux personnes (21 % des actifs en emploi)
Familles professionnelles (FAP)	V5X82 — Sportifs et animateurs sportifs · tension 3/5 (Modérée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	22 247
Jugés difficiles à recruter	45 %
Emplois saisonniers	61 %
Familles professionnelles (FAP)	V5X82 — Sportifs et animateurs sportifs

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

Les exigences préalables à l'entrée en formation sont les suivantes :

- Attester de la possession du PSC1 ou équivalent ;

- attester de sa capacité à savoir nager vingt-cinq mètres et à s'immerger ;
- attester de la possession du permis de conduire des bateaux à moteur option côtière ;
- attester d'une période de mise en situation en milieu professionnel dans une structure proposant des activités compétitives dans l'option choisie par le candidat : voile légère/inshore ou voile croisière/inshore ;
- justifier d'un niveau de maîtrise technique dans l'option choisie par le candidat : voile légère/inshore ou voile croisière/inshore.

PRÉREQUIS À LA VALIDATION

Option voile légère/inshore : peut se présenter aux épreuves certificatives du BC "Concevoir, conduire, en sécurité et évaluer des séances de découverte et des cycles de séances d'apprentissage de la voile légère / inshore dans le cadre du projet et de l'organisation de travail de la structure", le candidat produisant une attestation justifiant :

- de sa capacité à réaliser une démonstration technique sur le support à foil de son choix ;
- de sa capacité à encadrer en situation professionnelle des séances d'initiation ou de découverte en voile légère/inshore, sur au moins deux catégories d'âge et deux finalités.
- de la participation à un minimum de 4 régates dont 2 grades 5B minimum (niveau de pratique compétitive régionale) sur un support au choix du candidat dans l'option concernée, délivrée sur la base du fichier coureurs de la Fédération française de voile

Option voile croisière/inshore : peut se présenter aux épreuves certificatives du BC "Concevoir, conduire, en sécurité et évaluer des séances de découverte et des cycles de séances d'apprentissage de la voile croisière / inshore dans le cadre du projet et de l'organisation de travail de la structure", le candidat produisant une attestation justifiant :

- de sa capacité à prendre la responsabilité d'un équipage et d'un navire de trente-cinq pieds minimum en qualité de chef de bord ;
- de sa capacité à gérer les situations d'incident et d'accident tels que définies par la Fédération française de voile dans son règlement spécial offshore (RSO) ;
- de sa capacité à encadrer en situation professionnelle des séances en embarqué, sur de la croisière en itinérance, pour des publics variés.
- de participation à un minimum de 4 régates dont 2 grades 5B minimum (niveau de pratique compétitive régionale) sur un support au choix du candidat dans l'option concernée, délivrée sur la base du fichier coureurs de la Fédération française de voile.

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, VAE

Le jury est présidé par un fonctionnaire de catégorie A. Outre le président, le jury est composé :

- de formateurs et cadres techniques, dont la moitié au moins sont des agents de l'Etat ;
- de représentants qualifiés des professions concernées sur proposition des commissions paritaires nationales de l'emploi et de la formation (CPNEF) compétentes dans le champ des métiers de l'animation et du sport.

A défaut de proposition des commissions ou en cas d'empêchement de siéger des personnes désignées par elles, le recteur de région académique désigne ces représentants qualifiés dans les conditions et délais fixés par arrêté des ministres chargés de la jeunesse et des sports.

Ces professionnels représentent au moins un quart et au plus la moitié des membres du jury. Dans le cas où les proportions requises aux trois alinéas précédents ne sont pas atteintes lors de la tenue de ses réunions plénières, en raison de l'absence d'un ou de plusieurs de ses membres, le jury peut néanmoins délibérer valablement sous réserve de la présence d'au moins un formateur ou cadre technique, au moins un employeur et au moins un salarié, en dehors du président ou de son suppléant.

Financement en alternance (NPEC)

Niveau de prise en charge d'un contrat d'apprentissage par les OPCO, fixé par France compétences par branche professionnelle (CPNE).

Prise en charge usuelle	9 180 €
Selon la branche	6 000 € – 9 303 €
Prise en charge	Branches concernées
9 180 €	Valeur par défaut · 208 branches

9 303 €	CPNEF Sport, CPNEFP hôtellerie de plein air
8 900 €	CPNEF ECLAT
8 280 €	CPNE-FP du secteur des activités sanitaires, sociales et médico-sociales privé à but non lucratif
6 000 €	CPNEFP de la métallurgie

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement	17/02/2030
Date de dernière délivrance possible	17/02/2031

Liens avec d'autres certifications

CORRESPONDANCES (PAR BLOCS)

RNCP38917, RNCP39926, RNCP40011, RNCP40031, RNCP40034, RNCP40045, RNCP40049, RNCP40050

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/40425/>

Où se former

Formations référencées	15
Organismes	9
Régions couvertes	6
Prix indicatif	5 000 € – 13 330 €
Durée	595 – 2471 h

Offre de formation — MonCompteFormation (Caisse des Dépôts), licence ouverte.

Se former en apprentissage

Formations en apprentissage	16
Organismes gestionnaires (CFA)	9
Organismes formateurs	9
Régions couvertes	5
Départements couverts	7
Organismes certifiés Qualiopi	9
Sessions	de 09/2025 à 12/2028

Catalogue des formations en apprentissage — réseau des Carif-Oref. Sans frais pour l'alternant : formation financée par l'OPCO de la branche (NPEC).

Entrées et sorties de formation

Entrées en formation	17
Parcours menés à terme	3

Taux d'achèvement	18 %
Période	09/2025 – 09/2026

Entrées et sorties — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	16
Montant total engagé	93 234 €
Coût moyen par dossier	5 827 €
Durée moyenne	805 h
Période	09/2025 – 08/2026
France compétences	60 %
Reste à charge titulaire	35 %
Entreprise	5 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.